

COMMUNE NOUVELLE : COMMISSION FORET / AGRICULTURE / ENVIRONNEMENT

Réunion du 12 décembre 2022 à Ville du Pont

Excusés : Lefebvre Honoré, Michel Faivre , Natale Salvatore

Présents : POIMBOEUF Cathy, JOUILLE Jean-Marie, POURCHET Eric, BILLOD-LAILLET Eric, PELLEGRINI Adrien, FAIVRE Bernard, LAFFLY Delphine, DROZ-VINCENT Marie, PATOZ Arnaud, JOUILLE Gérard, TISSOT Ludivine

Secrétaire : DROZ-VINCENT Marie

Suppléant : PELLEGRINI Adrien

Responsable : JOUILLE Gérard

Date prochaine réunion : 18/01/2023 pour la FORET

Forêt :

Faire appel au garde ONF pour nous aider dans la commission forêt :

- Jean Franck Carmillet pour La Longeville et Monflovin
- Attente d'un garde titulaire pour Ville du Pont (Xavier Chopard gère en ce moment)
- Hauterive et Montbenoit (Mr Girard gère en attendant)

Pour la prochaine réunion forêt chaque commune doit se renseigner de :

- l'état d'assiette
- bilan 2021
- prochains travaux
- superficie totale
- imprimer le plan de chaque commune avec les parcelles de bois
- contrat d'aménagement (voir la date de fin)

Il est proposé de faire une ébauche des forêts de chaque commune et d'inviter les gardes respectifs pour une prochaine réunion afin de poser des questions.

Agriculture :

Sur la commune de Montbenoit, il n'y a plus d'activité agricole et pas de terrains communaux.

Hauterive la Fresse et Montflovin fonctionnent avec une pastorale pour la gestion des communaux.

La Longeville et Ville du Pont n'ont pas de pastorale , les baux sont gérés par les communes.

Pour la prochaine réunion, il est demandé :

- Statuts pastorale, cahier des charges, fonctionnement (pointées pour la qualité, entretien ..)
- sous préfecture, retrouver ce qui a été dit pour l'incidence du statut pastorale ou non dans la commune nouvelle
- se renseigner auprès des autres communes nouvelles , le fonctionnement pour l'agriculture
- nombre d'exploitations par village avec le secteur de production (lait ou autres)
- nombre d'hectares de terrains communaux, voir la fin des baux pour chaque communes
- comment sont gérés l'entretien des chemins
- Trouver un interlocuteur (ex : juriste agricole) pour se référer pour nos questions
- Règlement des attributions des communaux dans chaque communes (seul les agriculteurs ? Agriculture diversifiée ? Chevaux ? Ânes ? Moutons ? , Activité économique pour pouvoir louer du communal ?
- Classement des chemins , La Longeville et Hauterive La Fresse sont en train de cartographier les chemins.

La pastorale de Hauterive la Fresse a fait une demande de subvention pour faire des travaux de réouverture dans les communaux (subventionné à 40%).

Il a été mentionné que la distribution des communaux est compliquée et qu'il faut garder le même fonctionnement dans chaque commune pour la commune nouvelle.

Chasse : à développer lors des prochaines réunion et détailler.

PNR : La Longeville et Ville du Pont font partie de la zone du PNR

Voir pour les trois autres communes, quels incidences ? Faut il les intégrer ?